

C'est un honneur pour les Costariciens que de signer, lundi prochain, un accord de libre-échange avec le Canada, pays qui jouit du plus fort développement humain de la planète. Il s'agit d'un accord bilatéral entre un petit pays en développement et un membre du G-7. Cet accord ne représente pas seulement un grand progrès pour le Costa Rica mais une importante contribution au processus d'intégration hémisphérique. En effet, dans des documents séparés, tant le Canada que le Costa Rica se sont engagés à respecter les normes de travail et les normes environnementales établies par les lois de chacun de nos pays, sans recourir à des amendes, sans possibilité de décisions arbitraires par l'un des deux pays et sans que puisse être freiné le flux commercial, sans contraintes, sans toucher le commerce et sans amendes, mais en veillant au respect rigoureux des normes de travail et des normes environnementales de chacun. Il s'agit là de décisions qui ouvrent le chemin vers le traitement que méritent ces questions dans le cadre de la ZLEA. Par ailleurs, nous sommes heureux de faire partie du Marché commun centraméricain, possédant des accords de libre-échange avec le Mexique et le Panama et ayant élargi les bénéfices de l'Initiative du bassin des Caraïbes pour accéder au marché américain en parité avec les membres de la ZLEA.

Nous négocions et approuvons des accords avec le Chili et la République dominicaine. Nous sommes aussi en train de négocier des accords avec les autres pays d'Amérique centrale et le Panama, et nous espérons faire rapidement des progrès dans nos négociations avec les pays des Caraïbes, comme Trinité-et-Tobago et la Jamaïque. Avec le Panama, nous négocions actuellement un nouvel accord de libre-échange qui actualisera et modernisera celui qui est en place.

Sur tout le continent, c'est la consigne. Le commerce entre les pays de l'hémisphère a plus que doublé au cours de la dernière décennie, produit du renforcement des blocs sous-régionaux, de la négociation d'un grand nombre d'accords et de l'effort des entrepreneurs qui, avec leur esprit d'initiative et leur travail, constituent le moteur de l'intégration. Pour appuyer le travail de ce moteur — le secteur privé —, notre rôle en tant que gouvernement est de mettre en place des régimes juridiques qui facilitent, encouragent et intensifient ce processus. Nous participons tous à l'instauration de ce nouvel ordre plus libre et aux possibilités accrues. Nous faisons tous partie d'un vaste mouvement qui vise l'établissement de la ZLEA.

Pour que nos pays profitent des occasions de commerce et d'investissement, il est essentiel d'assurer à tous un accès équitable à l'éducation, laquelle dans mon pays est gratuite et obligatoire depuis 1869, à la santé et aux nouvelles technologies qui enrichissent le capital humain et comblent l'écart « numérique » qui exacerbe dangereusement les différences entre les pays et à l'intérieur de chaque pays. Tout cela nous permettra de franchir les obstacles et, sur la base des capacités de chaque individu, permettra aux familles à faible revenu de parvenir à un niveau de vie plus élevé.

Nous devons travailler ensemble et de façon responsable au maintien de la croissance que nous sommes en train de stimuler. Le Costa Rica est un exemple à cet égard puisque l'année dernière nous avons généré — à partir des ressources propres et renouvelables — 99,5 % de l'énergie électrique que nous consommons et nous venons de